

Joel Dom - Mon témoignage sur les perquisitions du 20 juin 2018

20 juin à 7h du matin : bruit de course dans l'escalier, je me réveille et saute du lit, quelques secondes plus tard des grands coups sont portés contre la porte et font résonner tout l'immeuble. Je n'ai pas le temps de crier pour leur dire que j'ouvre, que la porte est fracassée et que je me retrouve plaqué la tête au sol dans ma chambre, à moitié nu, par des policiers armés de tazer qui me menottent aussitôt. Un ami venu dormir à la maison subit le même régime.

Aussitôt ils s'enquière de l'absence d'A. avec qui je vis, ignorant que cette dernière travaille de nuit. Celle-ci, revenant du travail, court vers l'appart en voyant l'immeuble envahi par les gendarmes. Elle est aussitôt placée en garde-à-vue ainsi que moi-même.

S'ensuit alors une fouille minutieuse de notre appartement qui va durer plus de 3h et aboutir à la saisie de tous les téléphones, disques durs, ordinateurs, clés usb, cartes SD, appareils photo, y compris ceux de l'ami de passage. Pour partie du matériel neuf, à peine remplacé depuis le dernier passage des mêmes gendarmes à notre appartement le 20 septembre dernier.

On m'assure qu'un serrurier repassera changer la serrure, plus tard on apprendra du voisinage que l'appartement est resté béant durant un temps, sans surveillance.

A. est emmenée pour perquisitionner son véhicule, le local associatif voisin auquel nous participons. Plus tard c'est sa chambre à son travail qui sera perquisitionnée.

A. ressort au bout de 48h de garde-à-vue. Pour ma part je suis prolongé à 72h et serais relâché au terme de 60h de privation de liberté. Près de 20h d'auditions sur mon engagement et la lutte à Bure avant d'être présenté devant un juge d'instruction qui me met en examen sous le chef d'inculpation de bande organisée sous prétexte des dégradations commises en marge des manifestations à Bure contre le projet d'enfouissement Cigéo. Le même régime que pour la criminalité organisée : ma garde à vue était prolongée en théorie jusqu'à 96h.

13 perquisitions ont été menées à l'encontre de personnes engagées dans les associations et collectifs en lutte contre le projet Cigéo. D'importantes saisies d'ordinateurs, de supports de stockage numériques personnels. De nombreuses convocations et auditions passées et encore à venir, 5 mises en examen, 2 placements sous statut de témoin assisté.

Un an d'écoutes téléphoniques, de surveillance filmée au quotidien, de filatures, des dizaines de questions inquisitrices en audition, pour un dossier creux qui accuse au final les gens de s'organiser pour militer. Et le refus de fournir des codes d'accès à notre vie privée sont systématiquement considérés comme une volonté de cacher quelque chose et menacé de poursuites.

Qu'est-ce que ça me fait ? Qu'est-ce que ça nous fait ? Dans 1984, O'Brien dit à Winston "Si vous désirez une image de l'avenir, imaginez une botte piétinant un visage humain... éternellement". Quand un agent de police vous donne une description psychologique qu'il pense vous correspondre et qu'il fait des allusions à détails de vos conversations intimes et privées, vous ne pouvez plus parler au téléphone sans penser au troisième homme qui vous écoute. Quand on pénètre deux fois dans votre espace de vie et qu'on en fracture l'entrée avec violence pour vous mettre à terre, vous ne pouvez plus ne pas vous interrompre quand les portes claquent dans votre immeuble ou vous couchez sans appréhender d'être réveillés par des coups frappés à votre porte. C'est l'essence de la répression, lui faire prendre corps en vous, au plus profond de vous jusqu'à l'intolérable, le point de rupture, le renoncement.

La liberté ne se perd que quand on y renonce et je n'ai pas l'intention d'y renoncer ! No pasaran !

Photos...

